

En limite de la métropole orléanaise, le territoire offre un cadre de vie semi urbain agréable, proche de la nature et des commodités (gare, centre aquatique, infrastructures sportives, cinéma, espaces culturels).

La communauté de Commune Portes de Sologne recrute un

RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION ET DE L'URBANISME (h/f)

Catégorie A - Attaché ou Ingénieur

Sous l'autorité du Directeur de l'Aménagement Durable du Territoire et du DGS, vous êtes chargé de l'animation et de la coordination de la politique d'aménagement du territoire, d'urbanisme et foncière de la Communauté de Communes des Portes de Sologne et de La Ville de La Ferté-Saint-Aubin. Vous êtes responsable du service urbanisme.

En fonction des compétences de chaque collectivité sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme et en appui du Directeur de l'Aménagement, vos missions sont les suivantes :

Planification territoriale

- Participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire (projets urbains, études...).
- Pilotage des démarches de planification du territoire : élaboration, mise en œuvre et suivi des documents de planification (SCOT, PLUi, AVAP, Règlement Local de Publicité...).

Droit du sol

- Gestion et coordination du service d'urbanisme de la CCPS : garantir la sécurité juridique de l'instruction et de la pré-instruction, encadrement des agents du service, conseils aux élus et porteurs de projets, formation et accompagnement des instructeurs et des communes.
- Application de la réglementation (droit de l'environnement, ERP, périmètres protégés, monuments historiques...).

Foncier / Contentieux

- Contribution à la mise en œuvre et au suivi de politiques foncières (CC et Ville de La Ferté-Saint-Aubin) : définition et mise en œuvre des procédures foncières adaptées, suivi des procédures d'acquisition/cession et rédaction des actes (DIA, enquêtes publiques, préemption, expropriation...), gestion du domaine public et privé de la collectivité, relation en direct avec les instances externes : notaires, EPFL, avocats, trésorier...

Missions transversales

- Préparation et suivi des budgets
- Préparations et suivi des commissions et des Conseils (rédaction des délibérations, présentations, compte-rendu des commissions et réunions)
- Suivi des dossiers transversaux à la Direction de l'Aménagement

- Relationnel direct avec les élus, les services internes, les communes de la CC et les partenaires institutionnels.

Vous justifiez d'une expérience d'au moins deux ans sur des missions similaires et d'une formation 2^{ème} ou 3^{ème} cycle en droit de l'urbanisme.

Utilisation courante des outils informatiques de base (Word, Excel, Power Point), une connaissance sur le logiciel Cart@DS serait un plus.

Vos qualités d'analyse, relationnelles, votre rigueur, autonomie seront les atouts pour ce poste.

Poste à temps complet, basé à La Ferté Saint-Aubin à pourvoir dès que possible.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire

CNAS

Participation employeur prévoyance et santé

Pour tout renseignement sur cette offre, contacter M. Thibaud DESIRE (Directeur de l'aménagement durable du territoire) au 06 43 61 09 11

Ce poste vous intéresse ?

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation + dernière position administrative pour les fonctionnaires) au service ressources humaines : emploi@lafertesaintaubin.fr